# Mentions d'informations relatives aux traitements de données personnelles effectués dans le cadre du dispositif Sport Passion

Le responsable des traitements de données personnelles effectués par le Service des Sports de la CAMVS est le Président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS), 297, rue Rousseau Vaudran CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys CEDEX.

La CAMVS s'engage à traiter toute donnée personnelle conformément à la réglementation en vigueur. Cela se traduit notamment par le respect des principes du RGPD, une sécurité des données adaptée à leur sensibilité, un cadre juridique dédié en cas de recours à des sous-traitants et le contrôle de la conformité des traitements par le délégué à la protection des données.

Les stagiaires mineurs et leurs représentants légaux (et le cas échéant les tierces personnes « contact » ou « autorisées »), ainsi que les éducateurs sportifs et animateurs, ont des droits d'accès, de rectification et à la limitation sur tous les traitements qui les concernent. Ils ont par ailleurs, sous certaines conditions liées au fondement juridique des traitements et à leur mise en œuvre, des droits à la portabilité, à l'effacement et d'opposition.

Pour l'exercice des droits, il est possible de solliciter le Service des Sports de la CAMVS (sportpassion@camvs.com) ou le délégué à la protection des données de la CAMVS (dpd@camvs.com) et par courrier au 297, rue Rousseau Vaudran CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys CEDEX

Si une personne concernée estime, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que ses droits ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés : CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 et https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte.

## Fourniture des services Sport Passion et prise en charge des stagiaires

Pour les finalités de gestion du service Sport Passion (programmation des prestations, gestion financière...) et de prise en charge des mineurs (fourniture des activités sportives, d'accueil, de transport, de restauration...), le fondement juridique est l'exécution du contrat (RGPD article 6-1.b) qui lie les stagiaires et leurs représentants légaux au Service des Sports.

Pour la finalité de gestion des données sanitaires des mineurs, le fondement juridique est l'obligation légale (RGPD article 6-1.c).

Les données personnelles traitées pour les finalités évoquées ci-dessus sont celles renseignées dans le formulaire d'inscription ainsi que dans les pièces justificatives et documents requis. Elles comprennent l'identité (nom, prénom, âge...), les coordonnées (adresse postale, téléphone...) ainsi que toutes informations utiles à la prise en charge des stagiaires (personnes autorisées ou contact, régime alimentaire...), accompagnées des données financières nécessaires au règlement ou au remboursement (chèque, RIB...). La collecte de ces données est indispensable et proportionnée aux finalités du traitement.

La durée de conservation des données varie en fonction de leur nature et des obligations légales en vigueur de 2 ans pour les données d'inscription des stagiaires (année en cours plus 1 an) à 5 ans (certaines données financières, par exemple en cas de remboursement).

Les seules personnes pouvant accéder à ces données sont les personnels habilités des Services des Sports et Finances de la CAMVS ainsi que les personnels encadrant les stagiaires et ponctuellement, sous certaines conditions et sous leur contrôle, le support informatique interne et les prestataires sous-traitants.

#### Les droits :

Les droits d'accès, de rectification et à la limitation peuvent être exercés à tout moment sur ce traitement. Le droit à la portabilité peut être exercé lorsque le traitement est automatisé et ne concerne donc que les formulaires numériques et non ceux au format papier.

### Gestion de l'image des personnes et du formulaire de droit à l'image

Les finalités du traitement de l'image et des données associées (selon publication, par exemple le contexte de l'image) sont la publication de communications sur les activités sportives proposées par le Service des Sports.

Pour la diffusion de l'image et des éventuelles données associées, le fondement juridique est la mission d'intérêt public (RGPD 6-1.e) dont est investie la CAMVS.

Pour le recueil de l'autorisation de droit à l'image, le fondement juridique est l'intérêt légitime (RGPD 6-1.f) de la CAMVS à garder une preuve signée de l'autorisation d'usage de l'image.

La collecte des données renseignées dans le formulaire de droit à l'image, si vous autorisez l'utilisation de l'image, est indispensable et proportionnée aux finalités du traitement. Ce formulaire numérisé est exclusivement accessible aux agents habilités de la CAMVS.

Les images captées (et éventuellement la voix sur une vidéo) ainsi que les données associées sont des données facultatives, soumises à autorisation. Ces données seront accessibles à tout public consultant les supports sélectionnés si vous donnez l'autorisation.

Sauf renouvellement du formulaire de droit à l'image, la CAMVS s'engage à dépublier les données sur les médias qu'elle contrôle et à supprimer toute photo ou vidéo archivée au plus tard 5 ans après la date de signature du formulaire. La CAMVS décline toutefois toute responsabilité si un tiers, durant la période de diffusion publique, copie les photos pour les diffuser sur d'autres supports ou au-delà du délai de 5 ans.

#### Les droits :

Le retrait de l'autorisation d'usage de l'image peut être effectué à tout moment et sans conditions afin d'éviter toute diffusion ultérieure et la faire supprimer de la base d'archives.

Vous avez par ailleurs des droits d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement (sous conditions) ainsi que le droit de vous opposer au traitement en justifiant de raisons tenant à votre situation particulière.

### Pilotage des éducateurs sportifs et animateurs

Les finalités sont la sélection et le pilotage des éducateurs sportifs et animateurs et le fondement juridique est la mission d'intérêt public (RGPD article 6-1.e) dont est investie la CAMVS.

Les données traitées sont celles présentes sur les CV des candidats, la gestion des ressources humaines et rémunérations étant assurée par un prestataire (groupement d'employeurs), responsable de traitement et source des données. Les CV sont conservés 2 ans et seuls les personnels habilités du service des Sports peuvent les consulter.

#### Les droits :

Les droits d'accès, de rectification et à la limitation peuvent être exercés à tout moment sur ce traitement. Les droits d'opposition et à l'effacement peuvent également être exercés mais sous certaines conditions.